REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du FINISTERE Arrondissement de MORLAIX Canton de LANDIVISIAU Commune de LANDIVISIAU

Arrêté nº 2023/134

Portant sur la modification de la circulation et du stationnement dans la rue du Général Mangin, à hauteur des numéros 66 et 75 pour des travaux de raccordement de fibre pour le compte de l'opérateur SFR.

VU les articles L 2212-1et L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-5, R 411-25 et R 417-1,

VU l'article L 116-1 du Code de la voirie routière,

VU l'article R 610-5° du code pénal,

VU la demande de ERT Technologie en date du 25 mai 2023,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité et la libre circulation des usagers sur la voie publique,

ARRÊTE

Article premier: La circulation se fera par alternat manuel et le stationnement sera interdit à hauteur des numéros 66 et 75 dans la rue du Général Mangin, à compter du Lundi 19 juin 2023 jusqu'à la fin des travaux.

Article deux : la mise en place et le retrait de la signalisation réglementaire seront effectués par le demandeur.

Article trois: le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi via l'application informatique « *Télérecours citoyens* » accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>.

Le présent arrêté sera affiché à l'hôtel de ville de LANDIVISIAU et transmis au Codis 29.

Article quatre : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Landivisiau, le 25/05/2023

Louis SALIOU

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint au Maire « FINANCES – TRAVAUX – AGRICULTURE »

Certifié exécutoire

Compte tenu de la publication le olobles

Fait à Landivisiau le. Dlab. Lal

Pour le Maire et par délégation

Louis SALIOU

Adjoint au Maire

HOTEL DE VILLE / 19, RUE GEORGES CLEMENCEAU / C.S. 90609 / 29406 LANDIVISIAU CEDEX TÉL. 02 98 68 00 30 / FAX 02 98 68 35 24 / e-mail. : landivisiau@ville-landivisiau.fr / Internet : www.landivisiau.bzh